

1976-1993

1^{er} janvier 1976

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) est adopté. Il comprend un projet de rocade Sud contournant l'agglomération angevine par le Sud et franchissant la Maine.

30 mai 1990. Le Préfet définit le périmètre du nouveau Schéma d'Urbanisme de la région angevine.

6 mars 1991 : Première réunion des 50 maires pour mettre au point méthode de travail et calendrier.

4 décembre 1991 : Création du Syndicat Mixte de la Région Angevine dont Jean MONNIER, maire d'Angers, est élu président.

1er octobre 1992 : " Rencontres ", le magazine du District, publie les hypothèses de tracé hors zones urbanisées d'Angers et d'Avrillé non retenues dans le cadre de l'étude d'ensemble du contournement d'Angers. Parmi ces hypothèses, la variante C qui traverse le territoire de Sainte Gemmes-sur-Loire d'Ouest en Est . Elle « traverserait une zone fortement urbanisée et des secteurs sensibles comme le Val de Maine, la zone des Ardoisières et un secteur horticole. Longue de 30 km, elle entraînerait des surcoûts considérables.

2 octobre : Un document de la Commission « Infrastructures et grands équipements », animée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine, conclut à « l'intérêt que présente la réalisation d'une rocade au sud de l'agglomération angevine pour assurer son contournement. Le tracé qui figure au SDAU de 1976 s'avère aujourd'hui irréalisable, compte tenu du développement de l'urbanisation dans le secteur du Val de Maine ». La Commission opte pour une rocade Sud reliant Saint Jean de Linières aux Ponts de Cé au plus près de l'agglomération d'Angers. Un franchissement de la Maine est nécessaire. Dans un premier temps, on pourrait ne réaliser qu'une petite rocade en raccordant la déviation des Ponts de Cé au boulevard Barangé. Mardi avant le 25 novembre. Les horticulteurs de Sainte Gemmes-sur-Loire, réunis au Bureau Horticole Régional, décident d'informer le Préfet de leur inquiétude quant au projet de rocade Sud.

29 novembre. Création de l'Association du Camp de César (président : Yves-Henri MARTIN)

9 décembre. Le Conseil Municipal de Sainte Gemmes-sur-Loire se prononce contre le projet de rocade Sud.

10 décembre : Le Conseil Municipal de Bouchemaine se prononce contre le projet de rocade Sud.